



Franck Riester, ministre de la Culture, annonce le déploiement de 1 000 Micro-Folies d'ici 2022

A l'occasion de l'installation du Conseil national des Tiers-Lieux et de sa première réunion de travail aujourd'hui à la Cité fertile de Pantin, Franck Riester, ministre de la Culture, a annoncé le projet d'accélération du déploiement des Micro-Folies pour atteindre d'ici trois ans 1 000 Micro-Folies sur le territoire hexagonal et ultramarin.

Franck Riester, ministre de la Culture, a déclaré lors de cette journée : « *Les Micro-Folies sont de véritables musées numériques, des espaces de création et de diffusion, d'échanges et de rencontres, une forme de Tiers-Lieu indispensable pour nos territoires, où la culture doit aller à la rencontre de tous les Français.* »

Le programme des Micro-Folies est un dispositif de politique culturelle « Hors les murs » imaginé par Didier Fusillier, Président de l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV), pour le compte du ministère de la Culture. Ces espaces modulables de démocratie culturelle et d'accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux intègrent un musée numérique, un Fab-Lab, un espace de rencontre et permettent à ses visiteurs de se situer des deux côtés de la création en étant spectateur mais également créateur.

En 2018, le ministère de la Culture a souhaité le déploiement sur le territoire hexagonal et ultramarin de 200 Micro-Folies, en ciblant tout particulièrement les territoires culturels prioritaires, les bassins de vie les moins bien dotés en équipements culturels. Aujourd'hui, ces 200 Micro-Folies sont ouvertes ou en cours d'ouverture. Le succès des premières Micro-Folies invite aujourd'hui à passer à une vitesse supérieure pour atteindre 1 000 Micro-Folies d'ici 2022. Ce nouvel objectif va se traduire par l'ouverture de 200 à 300 nouvelles Micro-Folies par an.

Un co-financement de l'Etat entre le ministère de la Culture et le ministère de la Cohésion des Territoires sera mis en place afin de déployer les 800 nouvelles Micro-Folies. Ces nouvelles Micro-Folies permettront aux territoires les moins équipés (zones rurales prioritaires, quartiers politiques de la ville, villes des plans du CGET) de bénéficier d'équipements culturels co-construits avec elles.

L'initiative des Micro-Folies fédère et mobilise entre autres 12 des grands opérateurs du ministère de la Culture, partenaires initiaux du projet (le musée du Louvre, le CNAC Georges-Pompidou, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, la RMN-Grand Palais, le Château de Versailles, le Musée Picasso, Universcience, la Cité de la musique-

Philharmonie de Paris, le Musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, l'Institut du Monde Arabe et le Festival d'Avignon).

Il conviendra pour cette nouvelle phase d'associer finement les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et les équipements régionaux afin de permettre notamment l'itinérance de collections ou l'installation de résidences d'artistes.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC